

Table des matières

CONDITIONS GENERALES ID-Soft.....	1
Licence d'utilisation applicable à HannaGo	1
Déclaration de confidentialité	2

CONDITIONS GÉNÉRALES ID-Soft

Article 1 :

Sans préjudice de l'application des conditions particulières insérées dans nos offres, conventions spécifiques ou contrats de maintenance de nos logiciels, les présentes conditions générales déterminent nos droits et obligations à l'occasion de nos fournitures et prestations de service. Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément par écrit restent d'application. En cas de contrariété entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront.

Article 2 :

Nos délais de livraison ne sont valables qu'à partir de la date indiquée sur notre confirmation écrite de la commande. Toute cause de force majeure ou d'imprévision nous autorise à suspendre nos fournitures, en totalité ou en partie. Toutefois, chacune des parties a le droit de résilier la vente si cet état de force majeure dure plus de six mois et ce, par lettre recommandée et sans indemnité.

Article 3 :

Nos factures sont payables selon les modalités du bon ou confirmation de commande, ou, au plus tard, dans les quinze jours de leur envoi. L'envoi de la facture tient lieu de sommation de payer et dès lors, en cas de non-paiement à l'échéance, il nous sera dû de plein droit et sans mise en demeure des intérêts conventionnels de 1% par mois calculés jour par jour sur les montants non payés depuis la date de la facture ou depuis celle de l'échéance en cas d'accord spécial à ce sujet.

En l'absence de paiement un mois après l'échéance, la facture sera en outre majorée de 15 % de son montant, à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible avec un minimum de 50 € par facture pour frais extrajudiciaires de récupération. Cette clause pénale est indépendante des intérêts conventionnels de retard stipulés ci-dessus et, en cas d'action en justice, des dépens prévus aux articles 1017 et 1024 du code judiciaire. Elle ne fait pas obstacle à l'octroi de délai de grâce amiable ou judiciaire.

En cas de non-paiement d'une facture, toutes les autres factures deviennent immédiatement exigibles. Nous nous réservons le droit de ne procéder à des nouvelles livraisons que contre remboursement.

Article 4 :

Toute contestation relative à la facturation doit se faire dans la huitaine calendrier de l'envoi de la facture.

Article 5 :

L'autorisation d'utiliser un de nos logiciels n'est acquise qu'après le paiement intégral de la redevance prévue. En cas de non-paiement, ID-Soft peut, sans préjudice à tout blocage technique du logiciel, poursuivre en contrefaçon et en dommages et intérêts sans mise en demeure préalable.

La mise à disposition d'un logiciel par téléchargement n'emporte, en faveur du client, aucun transfert de propriété. Seule une licence d'utilisation lui est personnellement acquise dans les strictes limites fixées par les lois du 30 juin 1994, transposant en droit belge la directive européenne du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur, et du 31 août 1998, transposant en droit belge la directive européenne du 11 mars 1996 concernant la protection juridique des bases de données.

En outre, toute licence d'utilisation de nos logiciels est soumise aux conditions particulières stipulées ci-après.

Article 6 :

En cas de contestation entre parties ou de poursuite en paiement, sont seuls compétents les tribunaux dont relève notre siège social.

Licence d'utilisation applicable à HannaGo

L'application en ligne HannaGo appartient à la société ID-Soft sprl. En utilisant HannaGo, l'abonné accepte toutes les clauses des conditions générales actuelles.

a) Modalités. L'abonné peut opter, en contrepartie de tarifs distincts, pour une licence à durée déterminée sur une base

mensuelle, trimestrielle ou annuelle. L'abonnement est tacitement prolongé son pour la même durée. Le paiement de l'abonnement se fait toujours de manière anticipative.

b) Droits d'utilisation. L'abonné acquiert seulement un droit d'utilisation ; il n'acquiert aucun droit de propriété sur le logiciel ou les supports dans lesquels il est contenu. L'abonné est responsable de l'utilisation et de la gestion de son abonnement et de son mot de passe

L'abonné ne peut réaliser la reproduction totale ou partielle, l'adaptation ou la traduction, par quelque procédé que ce soit, des informations contenues dans les logiciels, qu'avec l'autorisation expresse d'ID-Soft. Dans tous les cas, mention des copyrights sera faite.

Sans préjudice de dommages et intérêts, ID-Soft pourra mettre fin à la licence si l'abonné ne respecte pas les termes et conditions figurant au point a.

L'abonné ne pourra pas exiger le remboursement du prix de la licence.

Le droit d'utilisation prend fin de plein droit au terme de la période pour laquelle la licence a été concédée. Tout exemplaire ou toute copie des logiciels, conservés et utilisés après cette date est une contrefaçon qui ouvre, sans mise en demeure, le droit pour ID-Soft d'exiger les dommages et intérêts forfaitaires stipulés au point a) ci-dessus.

c) Obligations d'ID-Soft. ID-Soft s'engage à se comporter en bon prestataire de services. En particulier ID-Soft veillera à assurer l'accès au système et à la sécurisation des données hébergées, qui proviennent de l'abonné, ID-Soft s'abstient de tout droit de regard sur les données appartenant à l'abonné, sauf dans le cas où ID-Soft y serait contraint par la loi ou par une décision de justice.

ID-Soft sprl ne peut cependant pas garantir un accès sans entraves à HannaGo en toutes circonstances.

ID-Soft conservera toujours tous les droits, titres ou intérêts sur le logiciel précité et pourra notamment concéder des licences à d'autres utilisateurs.

c) Obligations de l'abonné. L'abonné autorise ID-Soft à reprendre ses coordonnées personnelles et d'entreprise, afin de permettre à ID-Soft l'accomplissement de ses devoirs administratifs et de gestion. L'abonné peut demander la communication de ses données, et les faire modifier le cas échéant.

d) Garantie. ID-Soft garantit que les logiciels effectueront les fonctions décrites dans la documentation, tant qu'ils opéreront sur le matériel et le système opératoire requis par cette même documentation. HannaGo constituant un progiciel standard, ID-Soft n'est tenu à aucune obligation de satisfaire toutes les demandes spécifiques propres au client au-delà des caractéristiques et fonctions qui sont décrites dans la documentation.

En aucun cas ID-Soft ne sera responsable des dommages indirects qui pourraient résulter d'un défaut du progiciel sous licence, tels que notamment d'une perte de données, d'un manque à gagner, d'une augmentation des frais généraux, d'une perturbation de planning, d'une perte de profit, de clientèle ou d'économies escomptées. ID-Soft ne sera non plus jamais tenue d'éventuelles réclamations formulées par des tiers contre l'abonné.

En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts auxquels ID-Soft pourrait être tenue en raison d'un dommage direct ne pourra excéder le montant des redevances dues par l'abonné en contrepartie de la licence octroyée.

e) Maintenance. L'abonné titulaire d'une licence à durée déterminée bénéficie d'office, sans supplément de prix et pour toute la durée de la licence, des prestations de maintenance offertes par ID-Soft. Ces prestations comprennent une assistance via e-mail durant les heures habituelles de bureau, ainsi que la fourniture des mises à jour du logiciel sous licence.

f) Confidentialité. ID-soft apprécie la confiance qui lui est accordée et toutes les données personnelles communiquées seront traitées avec la plus grande prudence et en toute confidentialité.

Déclaration de confidentialité

ID-Soft s'active au maximum à protéger la vie privée de ses clients.

Protection de la vie privée

En utilisant ce site et l'application, vous marquez votre accord avec les dispositions en matière de vie privée et avec les procédures par lesquelles les informations sont recueillies et utilisées par ID-Soft.

Collecte de l'information

Lorsque vous vous enregistrez, nous vous demandons des informations professionnelles afin de garantir le fonctionnement de votre compte. Ces données sont hébergées dans une banque de données. Les données sont gérées par ID-Soft et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers.

Le type de données que nous récoltons dépend des services demandés. Nous récoltons en particulier des données administratives et des coordonnées. Ces données nous permettent de vous identifier ou de vous contacter, ou encore de faire affaire avec vous si vous êtes un fournisseur, client, partenaire ou utilisateur. Il peut s'agir de coordonnées,

telles que votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre adresse e-mail ou encore votre numéro de compte.

Nous ne récoltons et ne traitons pas de données dites sensibles, à savoir :

- Données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, ou l'appartenance syndicale ;
- Données génétiques ou biométriques (ex : images faciales et empreintes digitales) ;
- Données relatives à la santé ;
- Données relatives au comportement sexuel ou à l'orientation sexuelle ;
- Données de nature pénale.
- Données à caractère personnel de mineurs.

Si de telles données sensibles nous sont fournies, nous ne les utiliserons pas et les supprimerons.

À quelles fins utilisons-nous vos données?

Nous utilisons vos données afin de réaliser nos activités ou fournir nos services et produits.

Elles nous aident à

- communiquer avec vous
- vous tenir informé au sujet de nos services et offres
- rassembler des statistiques (qui respectent votre anonymat).

Consulter en modifier vos données.

Conformément à la loi belge du 8 décembre 1992 régissant la protection de la vie privée, vous avez à tout moment le droit de vous faire communiquer vos données et de les corriger, les compléter ou les modifier.

Domaine d'application et modifications.

La visite et l'utilisation du site sont régies par cette déclaration.

Vu que nos activités professionnelles ainsi que la législation en la matière sont sujettes à des modifications, il pourrait s'avérer utile de modifier cette déclaration. Nous vous conseillons de consulter régulièrement cette déclaration. Les modifications à cette déclaration entrent en vigueur au moment de la publication sur le site ID-Soft.

Cette déclaration sera toujours accessible et consultable au départ de chaque page du site hannaGo.be